

Les risques du métier. Engagements problématiques en sciences sociales

Valérie AMIRAUX et Daniel CEFAÏ

« Cette étude ne sera jamais publiée... Pourquoi ? ... Parce qu'il ne peut plus obtenir les données pour la terminer. La ville d'Hésiode ne laisse plus un sociologue approcher à moins de quinze kilomètres... Enfin, je ne connais pas le fin mot de l'histoire. Tout ça n'est pas de mon temps. Mais d'après ce qu'on m'a dit, au départ, cette grande étude sur Hésiode était censée concerner le département tout entier. Ils ont travaillé sur la pré-enquête pendant environ deux ans, après quoi il y a eu désaccord méthodologique ou incompatibilité de caractère, et snobismes et ils se sont retirés du projet. Ils ont aussi quitté l'université. Mais sitôt partis, ils se sont empressés de publier leurs résultats de leur côté. Or, d'une manière ou d'une autre, le livre est parvenu jusqu'à Hésiode, où tout le monde l'a lu ; Sniggs et Murt n'avaient pas vraiment pris la peine de déguiser leurs données, de sorte que tout était étalé au grand jour. Le revenu annuel des notables de la ville, le fait que le P.-D.G. de la banque avait pour épouse une fille de ferrailleur, et que le pasteur presbytérien était irlandais et catholique de naissance ; qu'il y avait à Hésiode deux bookmakers et une prostituée de métier à plein temps ; qu'une élève sur sept devait quitter le lycée parce qu'elle était enceinte ; et tutti quanti.

Rien de tout ça n'était nouveau pour les gens d'Hésiode, ils étaient déjà au courant ; mais maintenant c'était divulgué dans un livre, exposé à des regards extérieurs. Quand Mac Mann et ses étudiants se sont pointés à Hésiode, ils se sont pratiquement fait vider sur-le-champ ».

Alison Lurie, *Des amis imaginaires*, Paris, Rivages, 1992, p. 17.

En exploitant la veine comique, le livre d'Alison Lurie a su, comme les romans de Nigel Barley [1], faire réfléchir sur le travail de l'ethnographe. Forçant le trait sans céder à la caricature, la description de l'enquête conduite par le professeur Mac Mann et son assistant auprès du groupe des Chercheurs de vérité (*Truth seekers*) [2] passe méthodiquement en revue les avatars de l'enquête de terrain : entrée en contact avec les enquêtés, justification des raisons de l'enquête, immersion dans des séquences de vie ritualisées du groupe, séjour dans des motels minables, renoncement à toute vie privée, contagion des discours et des émotions, mélange de fascination et de haine pour les sujets d'étude, sentiments d'amour et de trahison, attitudes de

défense, d'adhésion et de fuite, mésaventures de la diffusion des résultats... L'éventail des états d'âme, des jeux de rôles et des problèmes à résoudre que traversent les deux protagonistes parle à toute personne qui s'est exposée au travail de terrain.

Mais, à l'instar des auteurs de ce numéro de *Cultures & Conflits*, nous n'endosserons pas la totalité de ces problèmes techniques, éthiques ou politiques qui se posent au chercheur. Nous centrerons ce texte, à valeur d'introduction, sur deux ordres de questions. D'une part, nous explorerons une gamme de situations limites avec lesquelles l'enquêteur doit composer : la mise en danger de soi, en tant qu'organe de l'enquête, les interférences, fécondes ou dommageables, entre recherche et parcours biographique et les difficultés singulières qui surgissent dans des conflits violents. D'autre part, nous examinerons quelques dimensions du rapport entre la production des savoirs en histoire ou en sciences sociales et la gestion de leur restitution, de leur réception et de leur application dans l'espace de l'action et de la décision politique. Les pratiques d'expertise requièrent elles aussi des engagements problématiques et impliquent des positionnements délicats.

L'engagement problématique de l'enquête peut être lié à la nature dangereuse [3], sensible [4] ou minée [5] de l'objet. Le danger physique, bien réel sur certains sites de l'enquête, même si souvent passé sous silence [6] n'est pas le seul. Celui qui nous préoccupe ici est d'abord encouru dans des *situations limites*. Celles-ci peuvent qualifier des contextes de menace pour le corps de l'enquêteur qui accompagne des rondes de police quand celles-ci sont la cible des opposants [7], sillonne des zones de conflit ouvert [8], s'engage dans des pratiques de sorcellerie [9], se convertit à une religion apostolique [10], s'expose aux rituels d'initiation de gangs urbains [11], s'implique dans des réseaux de criminels [12], fréquente des trafiquants de stupéfiants [13] ou des toxico-dépendants [14]. Elles peuvent encore désigner des enquêtes sur des conflits armés, des guerres et révolutions, où l'enquêteur risque de laisser sa peau et met sans cesse en danger la vie de ses amis, contacts et informateurs [15]. Le meurtre de Myrna Mack Chang au Guatemala, probablement assassinée par des hommes aux ordres de l'armée, l'enlèvement de Michel Seurat au Liban puis son décès, en sont deux cas extrêmes parmi tant d'autres. Des situations limites, moins « dramatiques » - dans la mesure où la violence n'est plus de l'ordre du physique - mais non moins risquées, sont celles où l'enquêteur est irrémédiablement empêtré dans des parti-pris : il endosse les versions de l'une des parties en lutte, se laisser submerger par des flux

d'émotions incontrôlables [16] et accrédite des descriptions et des interprétations des faits qu'il ne pourra relativiser ou récuser qu'après coup, une fois sorti du cours des événements. Ces effets de position guettent plus particulièrement le chercheur travaillant dans des organisations partisans, des sectes religieuses, des groupuscules politiques ou des mouvements extrémistes [17]. Le traitement des formes de la violence quotidienne, de la torture en état de guerre ou des tactiques de répression étatique peut aussi conduire à des perspectives « faussées » ou « forcées » : l'enquêteur n'est pas toujours à même de contrôler toutes les informations qu'on lui transmet, de maîtriser son rapport affectif, éthique ou politique à l'objet et de maintenir une attitude d' « engagement distancié », garantie de sens critique.

Notre ambition n'est donc pas de couvrir la totalité des *hot topics* et des *sensitive issues* traités par l'histoire, les sciences sociales ou la science politique. La critique des sources, la production des notes de terrain ou le maniement de documents archivés, les interactions *in vivo*, dans l'observation participante ou dans l'entretien qualitatif, les postures de conseil ou d'expertise sont autant de contextes d'engagement problématique. Avec des variations, sans doute, pour un anthropologue chargé d'évaluer un projet de développement, pour un historien de la Guerre d'Algérie amené à se prononcer sur des témoignages d'exaction ou pour un spécialiste de relations internationales officiant comme conseiller politique dans le champ de la sécurité. Selon les cas, l'enquêteur se trouve intriqué dans de difficiles transactions avec soi-même, avec les enquêtés et avec leurs mondes, avec les commanditaires qui paient et attendent ses résultats et avec les publics auxquels ces résultats seront au bout du compte restitués.

Ce sont ces différents éléments qui contribuent à constituer des « engagements problématiques » de nature variée que nous allons considérer. Les risques du métier seront examinés dans deux registres : celui des méthodes de recherche (activités de collecte, de catégorisation ou de quantification) et celui de la publication des résultats (effets d'une diffusion publique d'informations).

Dilemmes éthiques et politiques : la relation aux enquêtés

R. Lee et C. Renzetti ont proposé une réflexion sur les « sujets sensibles » en tentant tout d'abord de les définir en termes de menace potentielle en rapport avec la collecte, la détention et la diffusion des données de recherche pour les enquêteurs ou pour les enquêtés [18].

Leur définition est multiforme. Elle touche la dimension peu honorable, parfois stigmatisante ou incriminante du thème d'étude. Elle prend aussi en compte les implications pour les enquêtés, au cours de l'enquête ou lors de la restitution des résultats. La nature sensible du sujet se perçoit par exemple à l'aune des problèmes que pose l'intrusion dans la sphère privée ou dans le récit d'expérience personnelle. Elle s'exprime également dans la difficulté du chercheur à se positionner par rapport à des phénomènes « déviants » ou des comportements « marginaux » : éviter les risques de confusion des sentiments, les jugements, ne pas heurter, blesser ou offenser ses interlocuteurs, préserver leur réputation et leur sécurité, s'assurer qu'ils ne pâtiront pas du passage de l'enquêteur. L'enquête sur des acteurs en position dominante économiquement ou politiquement est, elle aussi, périlleuse : elle induit des effets d'intimidation, de séduction ou de flatterie, renforcés par la capacité à manœuvrer de personnalités rompues à l'art de gouverner ou de communiquer. Les organisations bureaucratiques et partisans disposent par exemple d'une panoplie de contraintes, de sanctions et d'interdictions que l'on ne retrouve pas sur d'autres terrains, mises en œuvre en vue d'orienter, de tronquer ou de bloquer le cours de l'enquête.

Confronté à ces difficultés, de manière distincte ou simultanée, l'enquêteur, sans qu'il s'en rende systématiquement compte au moment d'opérer sur le terrain, entre dans une relation complexe avec les enquêtés. Les différentes tractations qui vont lui donner accès à des interlocuteurs sélectionnés pour la pertinence de leur position, de leurs expériences ou de leurs connaissances présumées prennent rarement en compte ces difficultés synthétisées par Lee et Zanetti sous le label de « sujets sensibles ». L'analyse du rapport à l'objet intervient dans la plupart des cas *a posteriori*, comme un moment réflexif de la restitution des résultats et de l'exposition des méthodes de recherche. La délicate intersection entre l'engagement de l'enquêteur et ceux des enquêtés, la dimension personnelle, parfois intime, de ce rapport et ses implications pendant et après le passage du chercheur doivent être transformés en objets d'enquête de plein droit.

Engagement de soi

L'auto-analyse en ethnographie ou l'ego-histoire ont ainsi réfléchi sur les « liaisons dangereuses » entre un choix d'objet et une histoire de vie. Nous retiendrons deux hypothèses de ces approches.

En premier lieu, l'investissement intellectuel serait la transfiguration d'un investissement existentiel, parfois rendu méconnaissable à travers des séries de déplacements, de condensations et de sublimations, dont l'élucidation appelle un travail d'auto-analyse. Florence Weber [19] en a ouvert la voie, en montrant les liens entre son itinéraire personnel, la carrière de sa famille et ses pérégrinations en Bourgogne. Maurice Agulhon [20] a proposé, à partir de sa propre expérience de militant communiste, une étude des formes d'engagement, de sociabilité et de socialisation des militants du PCF dans les années 1950. Les fils directeurs de telle ou telle œuvre peuvent toujours après coup être rapportés à des accidents biographiques, à des épreuves vécues ou à des motifs personnels.

En second lieu, cette texture invisible qui lie le mouvement de la vie et celui de la recherche peut devenir à son tour une ressource d'enquête, plus ou moins reconnue et plus ou moins avouée. Les résonances entre expériences traversées et objets d'enquête peuvent donner lieu à des processus d'abréaction ou d'anamnèse, incontrôlés après de longues phases de refoulement et de dénégation. Plutôt que de se laisser prendre par surprise, mieux vaut travailler sur soi et s'engager dans une interrogation socio-analytique, comme Jean-Claude Passeron [21] et, sur le tard, Pierre Bourdieu [22], nous y invitent. Ce qui risque de prendre le tour d'une interrogation obsessionnelle, d'une phobie méthodologique ou d'une répétition névrotique, une fois analysé, se transforme en atout de compréhension.

La compréhension d'un objet d'enquête ne se réduit pas, en effet, à l'ensemble des connaissances scientifiques ou des données factuelles qui ont pu être rassemblées à son propos. Le « flair » du chercheur, qui l'amène à voir des configurations de sens que d'autres ont ignorées ou à proposer des lectures hors des routines d'une discipline, n'est souvent rien d'autre que sa capacité pratique à user du raisonnement analogique, ou, plus largement, à recourir à des schèmes de perception et d'action, d'orientation et de jugement qu'il a incorporés au cours de sa trajectoire biographique. Ce principe de réflexivité est recommandé de longue date dans les recherches sur le travail de terrain aux Etats-Unis. Inutile de dire qu'il comporte une part de « mise en danger » de l'enquêteur. C'est avec et contre soi qu'il faut se battre pour produire du savoir. Et l'acquisition d'un savoir va de pair avec une transformation de soi, des manières de percevoir les choses et de poser les problèmes. Elle requiert de se rendre disponible à d'autres formes de vie, de se plonger dans des univers pratiques et symboliques, rituels et institutionnels étrangers, d'en déceler la cohérence interne, d'en repérer les configurations d'acteurs, d'en

apercevoir les logiques de rationalité, d'en saisir les régimes de justification [23]. La dynamique d'interaction entre enquêteurs et enquêtés, les processus de catégorisation réciproque qui s'y jouent et les relations de confiance et de familiarité qui s'y nouent sont capitaux. Pour s'initier à d'autres mondes vécus et pratiques, pour comprendre des positions morales et politiques, des arguments de théologie pratique ou des activités de prosélytisme religieux, pour saisir des relations de loyauté vis-à-vis de collectifs ou d'affiliation à des communautés et pour les restituer avec le plus d'honnêteté, d'impartialité et d'objectivité, il faut d'abord « prendre sur soi ». La curiosité et le contentement, l'enthousiasme de découvrir et la passion d'apprendre, le plaisir de dériver au gré des situations ne sont qu'une part de l'affaire. Il faut surtout passer sous silence certains registres d'informations, pas seulement pour des raisons de confidentialité, mais par stratégie de savoir, travailler sur soi pour simuler l'accord ou mentir par omission. L'épreuve du « mensonge » ou de la « trahison » est partagée par tous les enquêteurs. Il est souvent choisi de naviguer dans le flou quant à ses opinions personnelles, de se déclarer croyant alors qu'on ne l'est pas pour « simplifier » les présentations. L'ambiguïté permet le maintien d'une communication entre enquêteur et enquêtés sur le terrain.

Le travail sur des milieux militants ou sur des cercles religieux illustre bien ces enjeux. Comment réagir à une proposition de conversion ? Quelle réponse faire à une demande en mariage ? Quelle attitude adopter lorsque les personnes interrogées, avec qui les rencontres sont de plus en plus informelles, commencent du rôle d'« enquêtés » vers celui d'« amis » ? Comment faire face à la rencontre inopinée avec un « informateur » dans des situations distinctes de celles de l'enquête ? Comment la chercheuse acceptée à la table d'honneur d'un dîner de ramadan explique-t-elle aux femmes qui en sont exclues qu'elle n'est pas « passée dans le camp des hommes » ? Ces questions directes et intimes ne cessent de se poser sur le terrain sans que l'expérience accumulée ne permette de finaliser une règle applicable dans toutes les situations. Leur résolution ne peut qu'être laissée à l'appréciation de chacun, en fonction de sa volonté de continuer à travailler sur ce terrain, d'entrer en discussion avec les enquêtés sur ses convictions personnelles, d'exposer sa face privée à des interlocuteurs dont il exige parfois la même chose. Mais l'accès aux données et la réception du chercheur en dépendent. Les tensions s'exercent d'ailleurs tant dans les horizons de la « communauté d'enquête » que de la « communauté scientifique ». Dans un camp de réfugiés, un village isolé, une tribu nomade, le territoire d'un gang, quand le terrain est géographiquement étroit et que les occasions de

sortie sont rares, le contrôle social exercé sur le chercheur envahit sa vie privée. A l'autre extrémité, le chercheur est souvent explicitement suspecté de « complicité », sinon de « fusion » avec son objet, d'« amour » pour lui [24]. L'impératif de « mise à distance » de l'objet paraît contrarié par l'exigence de participation. Les enquêteurs sur le terrain sont les premiers touchés : leur légitimité scientifique provient d'être-là, comme l'écrit C. Geertz, et de s'imprégner des situations indigènes, mais leur parole, du même coup, peut être indéfiniment mise en doute, leurs données étant difficilement vérifiables et éminemment personnelles [25].

Observation clandestine

La question des dilemmes éthiques et politiques est la plupart du temps posée, dans la littérature en sciences sociales, en termes de droit à l'observation clandestine (*covert observation*) [26]. A-t-on le droit de dissimuler aux enquêtés que l'on est en train de rassembler des informations sur leur compte, destinées à publication ? [27] La procédure de « consentement informé », formulée dans tous les Codes d'éthique et de déontologie des associations professionnelles de science politique, d'anthropologie et de sociologie du monde anglophone, accepterait-elle des entorses selon les cas de figure ? Mais qui est habilité à couvrir de telles décisions ? Quelles justifications leur donner ? Ne viole-t-on pas les libertés individuelles des enquêtés, même si ceux-ci se préoccupent peu d'éthique et de droit ? Comment alors percer à jour les ressorts de la propagande de certains régimes politiques ou de la communication publique de certaines entreprises ? Comment rendre compte des types de militantisme extrémiste que le public mérite de connaître, pour les approuver ou les critiquer ? L'imaginaire libéral qui sous-tend la procédure de consentement informé a souvent été critiqué. Inspirée des codes d'expérimentation médicale, elle se limite à des risques anticipables, prend la forme d'un contrat quasi-juridique entre deux personnes et ignore la singularité de la dynamique des relations entre enquêteurs et enquêtés. Mais comment obtenir l'aval de tous les membres d'une collectivité, d'une organisation ou d'une communauté, sur laquelle on enquête ? Comment être assuré que des informateurs analphabètes sont à même de comprendre précisément le sens de formules juridiques et seront capables d'actionner la justice s'ils se jugent floués ? Comment un enquêteur et un enquêté peuvent-ils savoir a priori le cours que va prendre une enquête, si celle-ci ne se réduit pas aux formulaires à questions fermées de la *survey research* ? Et comment contourner les formes d'intimidation et de menace que des Etats, des entreprises ou

des organisations font peser sur les chercheurs qui prétendent dévoiler leurs stratégies d'exploitation, de domination ou de répression [28] ?

Il serait limitatif de s'en tenir à cette controverse sur l'observation clandestine. L'enquêteur peut se retrouver, malgré lui, à son corps défendant, dans des situations de coopération avec ses enquêtés. Le compromis se fait parfois compromission. La recherche sur des associations de femmes islamistes semble vouée à être, trop souvent encore, instrumentalisée : la simple présence à des fêtes, à des tables de débat ou sur des plateaux de radio peut être interprétée par les protagonistes ou par les publics comme une caution scientifique ou un engagement politique. Jusqu'où le travail de compréhension ne se transmute-t-il pas en travail de justification ? Jusqu'où l'enquêteur, à force d'empathie, de décentrage et d'écoute, ne perd-il pas ses propres repères d'expérience et de jugement ? Comment maintenir son quant à soi moral, éventuellement signifier à ses interlocuteurs que l'on n'est pas forcément d'accord avec eux, sans briser la confiance patiemment gagnée, jour après jour, au point de rendre impossible la suite de l'enquête ? L'ambivalence est insoluble. L'épreuve d'une complicité avec les enquêtés a souvent pour revers un sentiment de double jeu. Le paradoxe est que pour restituer une réalité sans complaisance ni mauvaise foi, il faut s'immiscer dans des univers de croyances auquel on n'adhère guère, s'installer dans un sentiment de mensonge et d'usurpation vis à vis de personnes que l'on côtoie quotidiennement et avec qui l'on entretient des relations affectives, parfois intimes. La confrontation à des actes que l'on désapprouve sans pouvoir les dénoncer, en raison d'un devoir de réserve, n'est pas toujours facile à vivre. Et l'enquêteur est parfois conduit, en s'immergeant dans les mondes de ses enquêtés et en répondant à leurs sollicitations, à surfer dans des zones douteuses moralement, sinon hors des frontières de la légalité.

Interactions, informations

Le point capital est qu'il n'y a pas de « données » à observer, à décrire et à interpréter sans interactions entre enquêteur et enquêtés, avec des modalités différentes pour l'observation participante, l'entretien approfondi ou le récit de vie. L'accès aux « informations » est en effet rarement donné ou immédiat. Il a un coût. Il est piégé. Qui les a produites ? Avec quelles finalités ? A qui sont-elles destinées ? Quels effets en sont attendus ? Le travail de vérification de la fiabilité des données de n'importe quel processus d'enquête est ici compliqué par le fait que les conditions de production, de conservation et de diffusion des données ne sont pas toujours explicites. L'accès aux terrains ou

aux archives est contrôlé par des « parrains » (*sponsors*) et des « portiers » (*gatekeepers*) à qui il faut payer des droits d'entrée et promettre quelque rémunération matérielle ou symbolique, qu'il faut « se mettre dans la poche », dont il faut s'assurer la bienveillance et à qui il faut soutirer des autorisations et des cautions, des passe-droits et des rendez-vous. Cela n'est d'ailleurs pas systématiquement une garantie d'accès au terrain, même si cela permet dans certains cas de désamorcer certains problèmes. Si nécessaire, les « traducteurs » et les « informateurs » introduisent une autre médiation extrêmement sensible. La plupart d'entre eux ont des parcours atypiques, à cheval entre deux mondes, comme ces interviewés semi-professionnels qui prennent la parole au nom des « jeunes des banlieues » [29] ou comme les anthropologues indigènes, à l'image de M. B. Lukhero, initialement assistant de John A. Barnes au Rhodes Livingstone Institute. Ils sont parfois mandatés par une organisation ou une collectivité comme anges gardiens de l'enquêteur, pour contrôler ses activités, sélectionner ses interlocuteurs, canaliser son regard, donner un coup de pouce à ses interprétations. De façon générale, l'enquêteur est toujours pris dans des jeux d'interaction stratégique et confronté à des techniques, plus ou moins élaborées, de gestion des apparences (*impression management*) [30]. Les acteurs fabriquent des façades (*fronts*) derrière lesquelles ils se protègent, distillant les informations en fonction des effets qu'ils escomptent provoquer, orientant la perception et le jugement de l'enquêteur selon leurs anticipations du rapport final qu'il rendra public et des conséquences de cette publication pour leurs propres intérêts.

Quelles informations divulguer et lesquelles taire ? Quelles informations censurer et lesquelles rendre anonymes ? Il est d'usage de taire les noms des lieux et des personnes, réelles ou morales, et d'être prudent dans la divulgation des faits et des opinions, pour ne pas provoquer de conflit entre des entités que l'on décrit ou ne pas se retrouver dans la peau du délateur, qui « balance » ses sources, compromettant ainsi tout travail ultérieur sur le même terrain [31]. La confidentialité peut être aussi préservée pour éviter des sanctions ou des représailles contre les informateurs - personnes atteintes du Sida ou toxico-dépendantes, membres de réseaux religieux ou politiques plus ou moins clandestins, migrants en situation irrégulière, criminels « repentis » ou cadres « dissidents ». Les entretiens ne sont parfois pas enregistrés pour ne pas laisser de trace confiscable et utilisable par les ennemis politiques, les forces répressives ou les services secrets. Les notes de terrain sont codées, les noms propres systématiquement gommés pour éviter de pouvoir remonter jusqu'aux acteurs. L'autocensure est une pratique courante de l'ethnographie.

Tout élément risquant de compromettre les enquêtés est détruit. Goffman disait que les chercheurs ne citent jamais que ce qui leur est arrivé de moins grave sur le terrain et taisent les vrais dangers [32]. Cette forme de syndrome de Stockholm de la recherche vise autant la protection de soi que celle des autres. Peut-on par exemple restituer les propos antisémites, occasionnels ou réguliers, des membres d'une association islamique ? Doit-on rendre compte d'une réunion secrète, capitale pour saisir les enjeux d'un conflit syndical, si cela risque d'en modifier le cours ? Faut-il révéler l'intégralité des calculs stratégiques ou des positions discursives des acteurs, ou bien les taire au motif qu'ils ne sont pas pertinents pour la problématique retenue et qu'ils peuvent les mettre dans l'embarras ? [33] Comment maintenir le partage entre « donner la parole à... » ou « faire entendre la voix de... » et devenir la caisse de résonance d'un groupe politique ou religieux ? Toutes ces questions ne cessent d'être posées, par exemple, dans les coulisses du petit monde des spécialistes de l'islam politique au point de polariser les positions des uns et des autres. On reproche à ceux qui se sont trop éloignés des terrains d'enquête de n'avoir qu'une vision de surplomb au détriment d'une comparaison minutieuse entre différentes situations ; tandis que d'autres sont accusés de s'identifier à leur objet d'étude au point d'en perdre tout sens critique. Le fil est parfois mince qui sépare ceux qui s'efforcent d'atteindre la plus grande compréhension de leurs enquêtés, devenant leurs familiers ou leurs amis, et ceux qui ne sont jamais rentrés du terrain, glissant vers la place d'alliés et finissant par se fondre et se confondre avec eux.

La dynamique de projection des enquêtés et d'identification des enquêteurs est sensible quelle que soit la méthode de travail retenue. Selon les lieux et moments de l'investigation, elle se produit avec des degrés d'adhésion variables [34]. J. Siméant explique à quel point passer du temps avec des grévistes et partager concrètement leur quotidien instaure une complicité, pleine de malentendus. Le jour de la fin de la grève des demandeurs d'asile déboutés de Paris, les grévistes la remercient de son « supposé engagement » auprès du comité de soutien [35]. L'enquêteur est le support d'attribution de prédicats. Il est perçu comme le membre d'une classe sociale, d'une religion ou d'une génération, et cette opération de catégorisation va de pair avec certains registres d'interaction. Il accomplit de son côté des performances conformément aux attentes ou aux préférences des enquêtés, avec l'objectif pas complètement désintéressé de s'imprégner de la situation et de la comprendre, de récolter des informations en vue de s'en servir professionnellement. Mais ce ne sont pas là que des artifices d'enquête. Parce que le paradoxe du

comédien rattrape l'enquêteur. Ses tactiques se jouent de lui et il finit par être « possédé » par ses rôles. Le point extrême est de virer indigène (*to go native*). La maîtrise de la dialectique de l'engagement et du détachement se rompt alors, conduisant l'enquêteur, au-delà du mimétisme, à endosser les croyances de ses enquêtés et à se convertir à leur monde.

Le format interactionniste et situationniste dans lequel ces questions sont posées a parfois été contesté. Barry Thorne a décrit les inconforts de son engagement dans le mouvement de résistance à la guerre du Vietnam dans les années 1960 [36], les épreuves de doute et de fuite, les imputations d'espionnage et de trahison. Mais des cadrages plus larges sont possibles. L'analyse des méfaits de l'exotisme et du populisme les a mis en relation à la « détermination structurale » de certains types de relations d'asymétrie ou d'inégalité [37]. L'histoire des liens entre politique coloniale et pratique anthropologique et l'entreprise de « décolonisation » des sciences sociales [38] ont permis de porter un éclairage sur des relations d'enquête en face-à-face [39] et d'interroger certains silences de l'anthropologie. Pourquoi a-t-elle pendant si longtemps été aveugle aux phénomènes d'extermination, de déplacement, de dépossession, de discrimination dont les colonisés se présentaient pourtant comme les victimes dans le discours politique ? Pourquoi les monographies se sont-elles tant appesanties sur des systèmes de parenté et de propriété, sur des formes techniques et mythologiques, occultant des faits beaucoup plus évidents de massacre, d'exploitation et de domination ? [40] Ce que l'on entend par éthique du terrain a un sens trop souvent restreint à des problèmes d'interaction en situation. L'intelligence du sens déborde l'ici et maintenant des pérégrinations de l'enquêteur et renvoie à des drames d'une autre ampleur. Philippe Bourgois [41] a ainsi décrit les pièges de son enquête sur les plantations bananières en Amérique centrale et de sa mésaventure sous les bombes de répression anti-guérilla au Salvador [42]. Loïc Wacquant en apprentissage dans son club de boxe [43] ou Michael Burawoy et son équipe d' « ethnographie globale » [44] ont tenté de déterminer des « forces » et des « processus » dont les acteurs seraient les « agents ». Pourtant, cette posture critique pose de nouveaux problèmes. La polémique récente entre L. Wacquant d'un côté, Elijah Anderson, Mitchell Duneier et Katherine Newman de l'autre [45] montre la diversité des traitements méthodologiques et théoriques possibles des enquêtes sur l'*underclass*. Le statut de la description des interactions et des situations, leur inscription sous des catégories ou des hypothèses, la place des déterminations du micro par des forces

macro et la marge de manœuvre et de résistance des acteurs deviennent alors de véritables enjeux politiques.

Situations de violence

L'enquête sur des situations de violence pose des problèmes particuliers. Comment mener une ethnographie du « génocide » au Rwanda ou du « nettoyage ethnique » en Bosnie ? Comment rendre compte des conflits armés où les limites fixées par le code de la guerre ne sont plus respectées, et dont on dit parfois que les protagonistes ont « perdu toute limite » et « agissent comme des barbares » ? Comment décider que le viol et le pillage ont été érigés en stratégie militaire et s'inscrivent dans un projet cohérent ? Comment travailler sur la torture, racontée quarante ans après par les témoins d'Algérie à Raphaëlle Branche ? [46]

Certaines régions du monde se sont petit à petit fermées à l'enquête, comme les zones du Pérou contrôlées par le Sentier Lumineux [47]. En Colombie, les risques d'enlèvement ou d'assassinat sont devenus très élevés, limitant d'autant les possibilités de circuler dans le pays et augmentant les dangers encourus par les informateurs. En situation de révolution ou de guerre, l'enquêteur en est souvent réduit à témoigner d'événements vécus à la première personne, sans pouvoir bénéficier de sources extérieures d'information, en étant étroitement dépendant de sa position en un lieu et un moment donnés. C'est ce qui est arrivé à Xavier Bougarel [48], enfermé, selon ses termes, dans une « perspective serbe » sur la guerre. La raison n'en est pas l'adhésion, les yeux fermés, à un projet politique ou à un programme idéologique, encore que la saturation de l'espace de l'information par la propagande puisse à son insu emprisonner le libre jugement de l'enquêteur. Outre que sa vue sur les choses est cadrée par les versions des acteurs qu'il a sous la main et forcée par les messages partiels qui le bombardent, l'enquêteur est emporté par le raidissement de la logique ami-ennemi propre à tous les conflits. On lui demande de prendre parti. Il partage un quotidien de pénurie, de peur et de haine. Il survit sous les bombes et les tirs, il est affecté par l'horreur de la mort. Les solidarités primaires se resserrent, à la mesure de l'isolement, de la perte des routines, de la compassion pour les disparus, du froid et de la faim [49]. L'enquêteur ne peut plus se payer le luxe d'être à la fois un *insider* et un *outsider* : il est pris dedans, attaché à un lieu, soumis au même déboussolement que ses voisins, tenu par un devoir de solidarité, inséré dans des multitudes de petites interactions qu'il lui est interdit de relativiser sous peine de passer pour un traître.

Deux phénomènes font alors saillance : la rumeur et le silence. Les rumeurs émergent pour pallier le manque de circuits de communication officiels ou habituels. Elles ne sont pas seulement des phénomènes spontanés, elles sont produites et renforcées par les stratégies de guerre psychologique, de matraquage idéologique ou de propagande partisane. Dans des cas moins extrêmes, la tâche n'en est pas moins compliquée. En l'absence d'un espace public où les informations circulent librement, dont le processus de fabrication peut être retracé et qui peuvent être évaluées, recoupées, pondérées et contredites, il devient difficile de se faire une opinion. L'enquêteur ne peut que s'appuyer sur les réseaux de « personnes de confiance » dont il dispose sur place, mettre ensemble des récits qui dans le feu de l'action n'ont qu'un statut présomptif, mobiliser sa connaissance des protagonistes, de leurs stratégies et de leurs intérêts pour séparer le factuel, du vraisemblable, du douteux et du faux. Faute de pouvoir attester de certains faits - des réunions secrètes et décisives, des lieux rendus inaccessibles, des éléments de preuve détruits - l'enquêteur s'appuie sur des faisceaux d'indices, éclairés par les mises en intrigue proposées par les acteurs et ordonnés dans le cadre de son explication et de son interprétation.

En contrepoint du tapage idéologique, le silence est souvent une stratégie de survie et de résistance des dominés. La « culture de la peur » peut provenir d'une routinisation de la terreur [50], qui peu à peu corrompt jusqu'aux liens de voisinage, d'amitié et de famille. Les pratiques d'intimidation, de torture et de disparition créent un climat d'insécurité chronique et réduisent au silence. Le secret ou la dissimulation, la politesse et la servilité sont des stratégies de survie et de résistance, non sans ambivalence : bouclier contre la violence, réelle ou symbolique, ils sont aussi un « puissant mécanisme de contrôle », qui prévient la constitution d'une mémoire collective, la levée d'actions revendicatrices et la prise de parole en public, l'engagement d'enquêtes et la punition des coupables, la dénonciation pure et simple d'un régime politique. Le témoignage accordé à l'enquêteur n'en a alors qu'un sens plus fort. Les femmes guatémaltèques qui racontent à Linda Green les histoires d'assassinat et de disparition de leurs pères, frères, maris et fils et les violences qu'elles ont subies, surmontent la peur que leurs voisines viennent à l'apprendre, courent le risque de mourir pour une forme de « devoir de mémoire », tentent de mettre en mots l'horreur qu'elles ont vécue et en appellent au sentiment d'injustice de leur interlocutrice et de ses lecteurs [51]. Raconter des histoires, c'est retrouver un sens et en témoigner pour autrui.

Les expériences de domination doivent être recadrées par rapport à d'autres grandeurs d'échelle, recoupées avec d'autres récits d'expérience, confrontées avec les déclarations des différentes parties [52]. L'enquêteur peut se retrouver pris dans les engrenages extrêmes de la « sale guerre » (*dirty war*), comme celle de la Renamo au Mozambique, qui n'épargne personne, détruit les biens et brise les corps, éparpille les familles et sème la terreur [53]. Il peut aussi, dans des situations moins radicales de régulation de la violence par l'Etat, reconstruire les systèmes de forces qui tentent d'imposer des cartographies hégémoniques de la réalité. Il montre alors comment l'usage ou la menace de l'usage de la violence physique, en tout arbitraire et hors la loi, par des appareils de répression, des polices parallèles, des réseaux d'indicateurs et des milices armées, peut s'accommoder du recours à des formes plus subtiles de violence symbolique dans la vie quotidienne. Il décrit, à côté des stratégies les plus voyantes de matraquage idéologique, les dispositifs institutionnels qui quadrillent de façon capillaire ou moléculaire le monde social, assurant une discipline des corps et des esprits et normalisant les rapports de pouvoir [54]. La complicité du consentement, de gré ou de force, se joue dans les micro-interactions entre gouvernants et gouvernés. Elle vole en éclat quand les tactiques secrètes de résistance sont projetées au cœur de l'espace public et prennent la forme d'un conflit social ou politique et d'une libération de la parole contestatrice [55].

Le rapport entre enquêteurs et enquêtés est donc grevé par cette multitude de processus de définition de situations et de maîtrise d'interactions auxquels les uns et les autres coopèrent, non sans asymétries, incompréhensions, manipulations et parfois, violences. Il serait pour autant réducteur de limiter la réflexion sur les risques du métier de chercheur en sciences sociales à ce seul moment de la relation entre enquêteur et enquêtés. L'expérience de l'enquête se poursuit en effet dans l'épreuve de la restitution des résultats, de leur publication, de leur mise en circulation dans des espaces de discussion non plus limités aux scènes des sites de l'enquête, mais élargis aux horizons de la diffusion auprès de publics de spécialistes et de profanes. Interviennent alors de nouveaux risques tout autant constitutifs du métier de chercheur : ceux liés à des types de réception, d'utilisation et d'application de ces résultats. Les risques sont alors ceux qu'encourt le chercheur dans l'exercice de l'autre part de son office, la publicisation, la restitution et l'instruction des informations et des connaissances qu'il a pu acquérir. L'engagement problématique se poursuit, toujours en lien avec les enquêtés, mais cette fois dans une optique de réflexion sur les enjeux de la position

d'expert, de la légitimité de l'usage des données de terrain par les décideurs politiques, que ce soit au regard d'une commande ou non. La sortie du site de l'enquête ne signifie pas la neutralisation des risques du métier.

La question de la restitution et de la réception : demande sociale et expertise publique

La question de la neutralité ne peut plus être posée aujourd'hui dans les termes des positivistes au XIXe siècle, pour qui l'accès aux faits épurés de tout jugement de valeur semblait aller de soi, ni dans ceux de Weber, quand il dissociait ses engagements politiques de l'exigence de *Wertfreiheit* en sociologie, ni dans ceux de Malinowski, quand il codifiait la posture désintéressée de l'ethnographe observant le village depuis sa tente. Sans doute, l'enquêteur doit faire face à des situations qui heurtent ses engagements religieux, civiques ou politiques. Il doit surmonter ses résistances, ses aversions, ses refus et ses peurs, pour se mettre à l'écoute du terrain. Il doit neutraliser ses désirs spontanés de combat, taire ses élans de protestation et de révolte, différer à plus tard et à autre part les prises de parti, pratiquer une forme d'ascèse axiologique pour laisser place à un espace et à un temps de l'enquête. Mais cette exigence, à la fois épistémologique et déontologique, se compose avec un *impératif de réflexivité* dans la production et l'usage des savoirs empiriques. L'enquêteur doit savoir et faire savoir qui il est, d'où il parle et à qui il s'adresse, à quelles problématiques il se réfère, quelles demandes cadrent sa recherche et quelles sont ses visées stratégiques. Restituer les contextes d'expérience et d'engagement des auteurs permet de repérer l'ancrage des données et des hypothèses dans des pratiques d'enquête, d'explication, d'interprétation et d'évaluation. En outre, la question de l'engagement éthique, civique ou politique est aujourd'hui de plus en plus assumée [56]. A quoi sert et à qui sert le travail du chercheur ? Peut-on continuer à ignorer l'alliance du profane, du savant et du politique ?

Expertises

Le problème de la demande sociale et de l'expertise publique en sciences sociales et politiques connaît un regain d'intérêt depuis quelques années en France [57] et en Europe [58]. Les travaux pionniers de Roqueplo [59] avaient été les premiers à éclairer la transformation de la connexion entre activités d'ordre scientifique et politique. Celle-ci n'a fait que grandir dans de nouvelles formes d'organisation de l'espace public : forums, commissions, conseils, missions. Les tribunes d'information et arènes de consultation se

multiplient sur les sujets les plus variés. Le recours à l'expertise prend un tour différent selon les pays, au point que certains observateurs parlent de « styles culturels » [60]. Les formes de captation de cette ressource par les pouvoirs publics, les usages de rationalisation a priori ou de légitimation a posteriori de décisions politiques, les modalités de l'expertise - fondée sur des proportions variables de témoignage, de prospective, d'enquête, de rhétorique et de quantification - varient ainsi d'un pays à l'autre. De même, les configurations d'acteurs, publics et privés, impliqués dans ce que M. Callon a baptisé de « forums hybrides » [61], ces espaces d'apprentissage, d'expérimentation et de délibération qui se constituent autour d'un problème public, sont extrêmement variables. Dans le cas des politiques de prévention du risque industriel [62] ou de protection de l'environnement [63], les organisations non gouvernementales sont associées à des partenaires industriels, financiers ou économiques, à des agences administratives, des institutions européennes, des associations professionnelles et des groupements scientifiques dans des réseaux de gouvernance. Elles participent aux consultations ainsi qu'aux campagnes d'information et de sensibilisation du public : la notion émergente de « démocratie technique », qui n'est pas sans rappeler le pragmatisme de J. Dewey [64], pointe vers des nouveaux types de transaction et de compromis entre savoirs experts et savoirs profanes..

En Europe, l'institutionnalisation de l'expertise est un état de fait et elle participe activement de la fabrique des politiques publiques dans des registres aussi variés que la santé, l'énergie ou l'environnement, les transports ou les télécommunications [65]. L'expertise est un élément central de la légitimation du politique, justifiée par sa capacité de prévision dans un monde incertain. Le rôle de l'expert, défini par une compétence dans un registre particulier, serait cantonné au domaine de l'évaluation technique. La sélection qu'il opère dans les informations qu'il met en ordre et l'accent qu'il met sur certains aspects plutôt que d'autres incorporent pourtant un rapport à des valeurs, quand ce n'est pas une position partisane. L'expert peut par exemple être tenté de protéger ses ressources financières en ménageant son commanditaire dans le cas d'un audit ou adopter une stratégie de présentation des résultats très modérée pour avoir une chance d'être entendu. Il est toujours pris dans la tension entre énoncer des propositions qui lui semblent vraies et anticiper les conséquences bonnes ou mauvaises de ces propositions au cas où elles inspireraient une politique. De ce point de vue, l'expertise est un art qui requiert prudence et lucidité.

L'expert circule entre plusieurs scènes institutionnelles - universitaires, médiatiques, judiciaires, administratives ou politiques. Il participe à plusieurs espaces-temps de réflexion, de polémique ou de controverse, où il entre dans des relations de coopération et de compétition, d'alliance et de conflit avec d'autres protagonistes. Sa crédibilité est renforcée par la circulation de lui-même et de son savoir entre les différentes scènes - la reconnaissance par les médias ayant un rôle primordial pour forger une réputation [66]. En posant la question de l'utilité sociale et politique des savoirs en relation avec un impératif pratique, les dilemmes de l'expertise en sciences sociales soulèvent aussi celle des divergences potentielles en termes de valeurs [67]. L'avis d'une personnalité scientifique dont la compétence et l'autorité sont admises par ses pairs, par le commanditaire et par le public (à travers un parcours, une expérience, des titres, des publications) est indissociable de l'appréciation des usages qui en seront faits. Que penser de l'engagement scientifique dans des situations d'enquête où l'expertise sert à l'évidence à légitimer des décisions que l'on juge intenable ? Que doit faire l' « enquêteur » quand les « enquêtés » lui demandent d'agir pour leur compte et tentent de l'impliquer dans leurs dénonciations et revendications ?

Une publication est destinée à être lue par des publics multiples. Elle tente de cibler ses auditoires en produisant les cadres de sa réception. Elle est l'enjeu de pratiques d'appropriation et d'application et peut être utilisée dans des positionnements stratégiques entre acteurs. Ce qui vaut pour le chercheur comme analyse a le statut d'un jugement moral ou politique pour les acteurs, et sert comme répertoire d'informations et d'arguments au service d'une cause ou d'un objectif. Depuis le 11 septembre 2001, les acteurs de l'islam turc d'Allemagne sont ainsi particulièrement attentifs aux publications journalistiques ou scientifiques à leur sujet. Ce souci de leur image publique est lié au désir de ne pas compromettre le processus d'institutionnalisation de l'islam dans certains *Länder* (régions) et aux effets néfastes qu'aurait la mise en évidence de liens avec des réseaux d'activistes islamistes. Une publication peut faire ou défaire les réputations des personnages, individuels et collectifs, qu'elle met en récit. Les mésaventures d'enquêteurs confrontés à des révoltes d'enquêtés mécontents [68] ou, au contraire, le recyclage par les mouvements nationalistes des connaissances folkloristes, ethnologiques ou historiques montrent à quel point le moment du « rendre public » est un moment clef d'articulation des savoirs et des pouvoirs. L'enquêteur commute de son statut de « savant » à celui de « publiciste », parfois de citoyen ordinaire, de militant actif ou de responsable politique. Quels sont les risques de suites indésirables et incontrôlables de la publication et

comment maîtriser les distorsions qui peuvent surgir dans l'action ? De quel ordre sont les conséquences embarrassantes pour les enquêtés et comment verrouiller, autant que faire se peut, les incompréhensions des mass médias ? Comment provoquer ou ne pas provoquer tel effet performatif sur un mouvement social ou une situation politique, sur une délibération législative ou sur une décision gouvernementale ? Tous ces dilemmes éthiques, civiques et politiques ne cessent de se poser, avec plus ou moins de force, selon les corpus de données.

D'une certaine façon, les sciences sociales redécouvrent leur dimension de connaissance morale et pratique, destinée à la définition et la résolution des problèmes sociaux et soutenant la formation du jugement dans l'action publique. Les savants prennent conscience de leur implication toujours plus compliquée dans des arènes où ils n'ont pas le monopole de *la* « vérité scientifique », mais où leur savoir résulte aussi d'une activité de coopération avec des citoyens ordinaires, des techniciens et des politiques. Les experts ne sont pas une catégorie sociale à part, même s'il existe des cabinets de consultants spécialisés. Leur statut est avant tout lié à une fonction, qui tend sans doute à se spécialiser et à se professionnaliser, mais dont l'autorité est consentie par le mandat accordé par l'un des acteurs de l'espace public (médias, associations d'usagers, agences administratives, organisations syndicales ou politiques). L'expertise vise alors à mobiliser des savoirs généralistes ou des savoir-faire plus spécialisés à des fins pratiques, situées et datées [69]. La position de l'expert, tenue secrète ou médiatisée à l'extrême, devient capitale dans la production, la circulation et la réception des connaissances de sciences sociales et de sciences politiques, comme Olivier Roy [70] ou Patrick Weil [71] l'ont par exemple analysé. Robert Castel a de son côté dessiné la figure de l' « expert instituant » [72], qui rassemble les pièces du dossier d'une affaire ou d'un scandale ou recueille toutes sortes de preuves, de témoignages et d'indices d'un « problème » jusque là ignoré. Il s'auto-constitue comme expert dans le même mouvement où il constitue une cause à défendre. Le travail de P. Vidal-Naquet vis-à-vis de la guerre d'Algérie ou du journaliste J.-L. Einaudi vis à vis du massacre de 1961 [73] est de ce point de vue exemplaire.

La commande par des institutions publiques comme les Ministères de l'environnement ou les Directions de l'Équipement, la citation dans des procès au pénal, au Tribunal International de La Haye ou à la Cour Européenne de Justice, l'instruction de dossiers comme ceux des prisons, de l'amiante ou de la radioactivité [74] sont autant de situations où rapports, consultations, témoignages, évaluations,

alertes, plaidoyers ou argumentations sont attendus des chercheurs en histoire, sciences sociales et politiques [75]. L'expertise est bel et bien une forme d'engagement, quelle que soit la discipline concernée, en ce qu'elle s'inscrit dans une commande publique [76] élaborée en réponse à une demande sociale [77].

Historiens et juges [78]

De plus en plus, les historiens sont amenés en France à intervenir dans l'espace public [79]. L'exigence de témoigner et de transmettre, la demande de récits fiables de la part de la presse, la production de savoirs pédagogiques destinés aux écoles, la contribution aux politiques culturelles, à la commémoration du bicentenaire de 1789, aux musées des guerres mondiales et la convocation des historiens au prétoire lors de la mise en accusation des criminels nazis et de leurs complices les ont éloignés du seul travail d'archives [80]. La soif de mémoire qui n'a fait que s'accroître depuis les années quatre-vingt a donné lieu à toutes sortes d'entreprises éditoriales, comme *Les lieux de mémoire* dirigés par P. Nora, et de programmes médiatiques, dont l'un des plus notoires a été édité par M. Ferro. Elle a aussi été canalisée et impulsée par l'Etat, qui a fait des politiques de patrimonialisation et de muséification l'un des axes de sa politique culturelle. Des divergences ont émergé de manière plus explicite face à la participation des historiens à des procédures judiciaires. Ce mouvement de critique de la position d'expert occupée par les historiens date de l'Affaire Dreyfus : les chartistes avaient été conduits à mettre leurs techniques de critique des sources au service de la justice [81]. Il a été réactivé en particulier autour du débat autour du révisionnisme et du négationnisme à propos de l'Holocauste [82]. Les procès de Nuremberg ou de Francfort, ceux d'Eichmann, de Barbie, Touvier [83] ou Papon [84] ont, plus près de nous, fait peu à peu émerger une figure de l'historien comme « expert » ou « témoin » en justice. En retour, la justice produit nombre de documents au cours de l'instruction, reconvertis par la suite en sources pour l'historien. Un chassé-croisé se met ainsi en place entre vérité historique et vérité judiciaire [85]. Dans quelle mesure l'historien se distingue-t-il du juge lorsque, dans un procès, sa présentation du contexte historique contribue à asseoir la culpabilité de l'accusé ? N'outrepasse-t-il pas ses prérogatives en allant au-delà de l'établissement des faits et en configurant ces faits dans des interprétations qui peuvent affecter le jugement final ? Les historiens sont dorénavant investis d'un rôle crucial pour la justice dans la compréhension de la Résistance et de la collaboration, de Vichy [86] et de l'épuration [87], et à présent de la guerre d'Algérie - autant de points aveugles de la mémoire collective,

non sans risque pour l'analyste face à des enjeux encore si passionnels [88]. Pour autant, leur statut n'est pas clair. C'est précisément ce flou qui conduit certains d'entre eux à refuser de se joindre au cortège des historiens-témoins-experts. Henry Rousso, actuel directeur de l'IHTP, explique son refus de témoigner dans le procès Papon en le rapportant au risque de voir instrumentalisés les propos des historiens [89]. La « judiciarisation de l'histoire » produirait une confusion des genres, qui subordonne le travail de l'enquête à la nécessité de juger et qui tend à orienter l'interprétation pour la faire cadrer avec des catégories juridiques, comme celle de « crime contre l'humanité ». Au bout du compte, l'historien organise ses données d'archives comme autant de faisceaux d'indices et reconstruit les contextes de sens qui permettent au juge de qualifier les actes des inculpés [90]. Combattre le mensonge, assumer la « fonction sociale » ou le « rôle civique » de l'historien [91], à la tâche d'autant plus singulière qu'il a affaire à des « sources orales », en chair et en os, se battre pour l'accès à certaines archives inaccessibles, au nom d'un droit de savoir : au-delà de l'expertise orientée vers une action publique déterminée, comme la participation aux commissions créées pour établir la responsabilité de plusieurs institutions dans la déportation et la spoliation des juifs [92], l'historien répond à une attente des citoyens, apporte des éléments de réponse empirique aux questions de l'opinion publique et contribue aussi au jugement sur certains des protagonistes de l'histoire récente. Si cette exposition des historiens sur les scènes médiatiques et judiciaires est relativement récente, d'autres disciplines des sciences humaines et sociales présentent un lien plus « immédiat » avec ce mouvement d'engagement du chercheur.

Anthropologues militants

L'engagement pratique des anthropologues n'est pas nouveau. Le secteur de l'« anthropologie appliquée » qui s'est développé aux Etats-Unis dès les années quarante [93] visait explicitement à être en prise sur des programmes de politiques publiques ou à améliorer les relations humaines en entreprise. A cette figure de l'« ingénieur des facteurs humains » [94] a succédé celle du militant des *human rights* de l'*advocacy anthropology* [95], qui a donné naissance à nombre d'observatoires des droits de l'homme. Aujourd'hui, Nancy Scheper-Hughes synthétise un certain nombre de propositions pour une « anthropologie militante » [96]. Elle a coordonné des projets sur la politique de l'enfance [97], après avoir de longues années enquêté sur les formes de violence quotidienne au Brésil [98]. Pourquoi des mères laissent-elles mourir leurs enfants en invoquant avec fatalité leur

« nervosisme » et en négligeant de leur donner aucun soin, sans compassion ? Pourquoi les massacres des enfants de rue et des sans-abri par les escadrons de la mort ou les assassinats des sans-terre par les milices armées des propriétaires terriens, ont-ils été si longtemps ignorés ? N. Scheper-Hughes critique l'empirisme positiviste et le relativisme post-moderniste comme deux manières de court-circuiter les questions éthiques et politiques. L'enquête selon elle doit inclure un moment de solidarité et de reconnaissance avec les enquêtés et peut être un moyen d'augmenter leur capacité d'autonomie et de résistance.

Sans que la chose prenne toujours un tour aussi militant, la corporation des anthropologues est de plus en plus ramenée à la dimension éthique et politique de ses activités. Elle a été bouleversée par différentes affaires, comme celle de C. Turnbull, accusé par F. Barth [99] d'avoir observé et décrit dans *The Mountain People* l'agonie d'un peuple Pygmée sans intervenir, ou celle toute récente mettant en cause N. Chagnon et T. Asch, auteurs de monographies et de documentaires sur les Yanomami, et soupçonnés d'avoir procédé avec l'aide d'un généticien, J. Neel, à l'insémination de la rougeole en vue de prouver des théories eugénistes sur une population primitive [100]. Elle est ébranlée par les faits de bio-piratage de la pharmacopée indigène ou de leur patrimoine génétique par des firmes internationales ou des laboratoires scientifiques. Sur le terrain, les anthropologues sont saisis par l'urgence d'agir et de venir en aide à leurs « sujets ». Un amazoniste comme Bruce Albert perçoit son travail de terrain comme une forme de « participation observante », où il assume son rôle d'expert pour des banques multilatérales et des agences onusiennes, où il pourvoit des données et des arguments aux commissions qui préparent des lois indigènes, où il élabore des matériaux pédagogiques et didactiques destinés aux agents de santé, aux professeurs et aux médecins et où, à l'occasion, il sert d'expert pour des cas d'assassinat ou de spoliation [101]. Alexandro Surreales doit s'impliquer au jour le jour dans des campagnes de vaccination et de dépistage de maladies, assister les chefs indiens dans leur travail de coordination des tribus dispersées dans la forêt, prendre part sur le terrain à des opérations de démarcation des territoires indigènes, parfois œuvrer comme médiateur entre propriétaires terriens, agences gouvernementales et groupes indigènes et remplir à l'occasion le rôle de secrétaire de l'organisation indigène à Lima. La part de la recherche est inextricablement encadrée dans celle de l'intervention, comme en témoigne Bernard Moizo, qui agit successivement comme conseiller d'une organisation aborigène locale et expert pour le gouvernement australien [102]. Avec le recul, certains le confessent, cette position de

traducteur, de médiateur et d'avocat pour le compte de la population étudiée est un gage de maintien de l'accès au terrain et de qualité des informations recueillies. Mais cet intérêt scientifique est indissociable d'une défense de la survie, d'une exigence de justice et d'une lutte pour les droits des « sujets » de l'enquête.

Expertise et organisations internationales

Les conditions de la commande et les circonstances de la réception de l'enquête doivent donc être anticipées par l'enquêteur. Cela s'impose dorénavant d'autant plus qu'une coopération plus ou moins stable s'engage entre des experts issus des universités ou de centres de recherche et les institutions publiques - sous des formes variées qui vont de la simple consultance pour une ONG ou une fondation, à la contractualisation par une institution comme le FMI ou la Banque mondiale. Une logique de marché domine le champ de l'expertise et permet à certains de s'assurer des rentes de position, en partie du fait du déplacement de la compétence d'expert de la haute fonction publique vers les milieux universitaires [103]. Mais l'émergence d'un nouveau marché, avec ses formations et ses compétences, a des effets politiques. Le rôle joué par des spécialistes de zones géographiques dans la gestion des programmes internationaux de promotion des droits de l'homme et d'aide à la démocratisation illustre les mécanismes de participation des experts à la mise en place de projets politiques [104]. N. Guilhot analyse par exemple le déplacement vers les institutions étatiques d'un activisme des droits de l'homme et le développement d'une expertise militante. La microsociologie des itinéraires biographiques des principaux « inventeurs » de la transition démocratique auprès de la Banque Mondiale dans les années 1980 révèle ainsi d'anciens militants issus des *Latin American Studies*, opposés au soutien de la même Banque aux régimes autoritaires dans les années 1970 [105].

Les experts organisent la circulation de leurs concepts et de leurs modèles entre les différents contextes d'expérience et d'activité auxquels ils prennent part. D. Bigo a ainsi analysé les conditions du succès de la thèse de S. Huntington sur le clash des civilisations dans la discipline des relations internationales et auprès des responsables politiques américains. « Ces discours qui se présentent comme académiques visent avant tout à reconvertir le capital spécifique de la 'gestion de la menace' que détiennent les professionnels de la sécurité et à redonner aux spécialistes de relations internationales leur place de conseillers de ces professionnels » [106]. La représentation de l'incertitude qui règne dans l'environnement international a motivé le

diagnostic en R. I. de la nécessité pour les acteurs politiques de renouveler leurs sources d'inspiration et de diversifier leurs sources de conseil [107]. Cet appel d'air a permis à des réseaux de professionnels de revendiquer avec autorité une expertise en matière de politique étrangère [108]. Les exemples sont nombreux de cette connexion des relations internationales avec le pouvoir politique [109]. Elle a mis en jeu d'autres disciplines, non sans scandales. Aux Etats-Unis, dès les années 1950, les agences gouvernementales chargées de la contre-insurrection ont entrepris de téléguider d'énormes projets anthropologiques [110] Le *Himalayan Border Countries Project* [111], le *Projet Camelot* en Amérique latine [112] et le *Projet Agile* en Thaïlande [113] étaient directement financés par l'US Defense Department, qui avait publié à l'adresse des militaires un premier volume d'informations sur les groupes minoritaires du Nord Vietnam [114]. Et une bonne part des projets de recherche sur les « caractères nationaux » comme le *Russian Research Center* de C. Kluckhohn à Harvard ou le *Human Relations Area Files* de G. P. Murdock à Yale ou sur les conditions du développement politique, dont le prototype reste *Civic Culture* de G. Almond et S. Verba, avaient des visées de fondation d'un nouvel ordre international pour le gouvernement américain [115].

Les risques du métier de chercheur, pour ce qui concerne le travail d'enquête, sont multiples et ne se limitent pas aux dangers physiques. En organisant cet article en deux volets, nous avons pour objectif principal de montrer quelques-unes des difficultés du travail d'enquête dans la continuité d'un processus allant du recueil des données à leur utilisation dans des cadres non scientifiques. De la sorte, nous avons fait incursion du côté des questionnements éthiques et politiques qui se posent à d'autres disciplines que l'anthropologie et la sociologie.

Le point aujourd'hui le plus brûlant est celui du contrôle des résultats finaux par les enquêtés eux-mêmes. Les arènes d'information, de consultation et de délibération qui se sont multipliées ces dernières années font de plus en plus appel à la compétence des experts, favorisent la diffusion des rapports d'enquête auprès d'interlocuteurs qui, jusqu'à présent, n'y avaient pas accès. Les conditions de la recherche ont changé. Il n'est pas rare qu'un même terrain soit investi par plusieurs chercheurs de disciplines différentes qui proposent des lectures non nécessairement convergentes. Se déploient alors d'autres enjeux, inédits, en termes de concurrence pour gagner la confiance des uns, faire remonter les revendications des autres. Plus que jamais, il semble que l'inconfort du chercheur, initialement lié aux conditions de son accès et de son séjour « sur place », aux attaches et aux

ententes nées de la rencontre avec les enquêtés et aux dilemmes, contradictions et paradoxes propres à cet engagement se soit étendu au moment de l'expertise et de sa réception.

L'engagement du chercheur dans son objet est donc toujours problématique. Implications personnelles, intérêts professionnels, convictions militantes : les raisons de la recherche sont souvent inextricables. Le vieux triptyque weberien de l'appétit d'argent, de pouvoir et de réputation ne suffit pas à tout expliquer. Le sentiment de justice, l'activité de médiation, le devoir de mémoire ou le désir de vérité sont des motivations et des justifications qui président tout autant au cours de l'enquête. Quelque soit le cas de figure, l'évaluation de la validité des connaissances en histoire et en sciences sociales est indissociable de la question de qui apprend quoi, où et quand, pourquoi et comment, au bénéfice de qui et au détriment de qui, en vue de quels usages et avec quelles conséquences. Le compte-rendu des conditions de commande et de réception de l'enquête, des engagements problématiques de l'enquêteur et de ses dilemmes éthiques et politiques constitue désormais un élément de la réflexivité du métier de chercheur.

[1] . Barley N., *Adventures in a Mud Hut : An Innocent Anthropologist Abroad*, London, British Museum, 1983, trad. fr. *Un anthropologue en déroute*, Paris, Payot, 1994.

[2] . La fiction renvoie à l'enquête bien réelle de Festinger L., Riecken H. W., Schachter S., *L'échec d'une prophétie*. *Psychologie sociale d'un groupe de fidèles*, Paris, PUF, 1993.

[3] . Lee R. M., *Dangerous Fieldwork*, Thousand Oaks, CA, Sage, 1995 ; Agier M. (ed.), *Anthropologues en dangers. L'engagement sur le terrain*, Paris, Jean-Michel Place, 1997 ; Lee-Treweek G., Linkogle S., *Danger in the Field : Risk and Ethics in Social Research*, London and New York, Routledge, 2000.

[4] . Renzetti C. M., Lee R. M. (ed.), *Researching Sensitive Topics*, Thousand Oaks, CA, Sage, Sage, 1993.

[5] . Voir par exemple les contributions au numéro de la revue de la Société d'ethnologie française consacrée aux « Terrains minés en ethnologie », Ethnologie française, 2001/1.

[6] . Nancy Howell, dont un fils est mort et l'autre a été sérieusement blessé dans un accident de camion sur le terrain, a recensé la liste des risques encourus par les membres de l'American Anthropological Association et par leurs familles. Maladies infectieuses et parasitaires, insolation, épuisement, malaria, amibes, vers, dysenterie, dengue, tuberculose, pneumonie, hallucinations et dépressions, stress et alcoolisme, piqûres et morsures animales, accidents de transport, attaques à main armée, agressions et harcèlements, vols et viols, emprisonnements pour espionnage, conflits entre factions, prise en otage, violence militaire ou policière... la liste est longue. Howell N., *Surviving Fieldwork : A Report of the Advisory Panel on Health and Safety in Fieldwork* American Anthropological Association, Washington, AAA, 1990.

[7] . Brewer J. D., « Sensitivity as a Problem in Field Research : A Study of Routine Policing in Northern Ireland », in Renzetti & Lee, op. cit., 1993

[8] . Sluka J. A., « Participant Observation in Violent Social Contexts », *Human Organization*, 1990, 49, pp. 114-126 ; Peritore N. P., « Reflections on Dangerous Fieldwork », *American Sociologist*, 1990, 21, pp. 359-372.

[9] . Favret-Saada J., *Les mots, la mort, les sorts. La sorcellerie dans le bocage*, Paris, Gallimard, 1977.

[10] . Jules-Rosette B., *Vision and Realities : Aspects of Ritual and Conversion in an African Church*, Ithaca, Cornell University Press, 1975.

[11] . Sanchez-Jankowski M., *Islands in the Street : Gangs in American Urban Society*, Berkeley, University of California Press, 1991.

[12] . Ferrell J., Hamm M. S. (eds.), *Ethnography at the Edge : Crime, Deviance, and Field Research*, Boston, Northeastern University Press, 1998 ; King R. D., Wincup E. (eds.), *Doing Research on Crime and Justice*, New York, Oxford University Press, 2000.

- [13] . Williams T., Dunlap E., Johnson B. D., Hamid A., « Personal Safety in Dangerous Places », *Journal of Contemporary Ethnography*, 1992, 21, pp. 343-374.
- [14] . Bourgois P., *En quête de respect. Le crack à New York*, Paris, Seuil, 2001.
- [15] . Nordstrom C., Martin J., « The Culture of Conflict : Field Reality and Theory », in Id. (eds.), *The Paths to Domination, Resistance, and Terror*, Berkeley, University of California Press, 1992.
- [16] . Favret-Saada J., « Etre-affecté », *Gradhiva*, n°8, 1990, pp. 3-9.
- [17] . Grills S., « On Being Nonpartisan in Partisan Settings : Field Research Among the Politically Committed », in S. Grills (ed.), *Doing Ethnographic Research : Fieldwork Settings*, Thousand Oaks, Sage, 1998 ; ou Coutin S. B., Hirsch S. F., « Naming Resistance : Ethnographers, Dissidents, and States », *Anthropological Quarterly*, 1998, 71, pp. 1-17, sur une comparaison entre terrains sur des opposants politiques aux Etats-Unis, en Argentine sous la dictature militaire et au Kenya revenu au multipartisme.
- [18] . Renzetti C., Lee R. (eds.), op. cit., 1993, pp. 5.
- [19] . Weber F., *Le travail à côté. Etude d'ethnographie ouvrière*, Inra-Ehess, 1989 ; et Weber F., Noiriel G., « Journal de terrain, journal de recherche et auto-analyse », *Genèses*, décembre 1990, 2, pp. 138-147.
- [20] . Agulhon M., « Vu des coulisses », dans P. Nora (dir.), *Essais d'Ego-histoire*, Gallimard, 1987, pp. 9-59 ; et « Sur la 'culture communiste' dans les années 1950 », in D. Cefaï (dir.), *Cultures politiques*, Paris, PUF, 2001, pp. 273-298.
- [21] . Passeron J.-C., « Présentation » de R. Hoggart, *La culture du pauvre*, Paris, Minuit, pp. 7-24.
- [22] . Bourdieu P., « Comprendre », in *La misère du monde*, Paris, Seuil, 1993.
- [23] . Olivier de Sardan J.-P., « La politique du terrain. Sur la production des données anthropologiques », *Enquête*, janvier 1995, n°1, pp. 71-112 : « (...) avoir appris à maîtriser les codes locaux de la politesse et de la bienséance pour se sentir enfin à l'aise dans les

bavardages et les conversations impromptues, qui sont bien souvent les plus riches en information (...) improviser avec maladresse pour devenir peu à peu capable d'improviser avec habileté (...) avoir perdu du temps, beaucoup de temps, énormément de temps, pour comprendre que ces temps morts étaient des temps nécessaires ».

[24] . Hervieu-Léger D., « De l'utopie à la tradition : retour sur une trajectoire de recherche », in Y. Lambert, G. Michelat, A. Piette (dir.), *Le religieux des sociologues. Trajectoires personnelles et débats scientifiques*, Paris, L'Harmattan, pp. 21-31 : « Pour prendre légitimement la religion comme objet de son investigation, le sociologue devait en permanence donner des gages du fait qu'il n'accordait aucune consistance propre à la vision religieuse du monde contre laquelle, précisément, l'interprétation sociologique devait se construire » (p. 22).

[25] . C. Geertz, *Ici et Là-bas. L'anthropologue comme auteur*, Paris, Métailié, 1996.

[26] . Dans une littérature pléthorique depuis les années 1970, mentionnons : Barnes J. A., *Who Should Know What ? Social Science, Privacy and Ethics*, Harmondworth, Penguin, 1979 ; Bulmer M. (ed.), *Social Research Ethics : An Examination of the Merits of Covert Participant Observation*, London, MacMillan, 1982 ; Berreman G. D., *The Politics of Truth*, Atlantic Highlands, NJ, Humanities Press, 1982 ; Mitchell R. G., *Secrecy and Fieldwork*, Newbury Park, Sage, 1993. Les associations professionnelles comme l'American Political Science Association (APSA), l'American Anthropological Association (AAA) et l'American Sociological Association (ASA) ont leurs propres guides déontologiques ou codes professionnels et des comités d'évaluation (Institutional Review Boards) ont été mis en place aux Etats-Unis dans les universités et les fondations, pour juger de la conformité éthique et politique des projets de recherche et des publications à paraître.

[27] . La même question se pose aux journalistes, enquêtant sur des sujets sensibles (G. Walraff, *Tête de Turc*, Paris, La découverte, 1986 ou A. Tristan, *Au front*, Paris, Gallimard, 1987 et, du même auteur, *Clandestine*, Paris, Gallimard, 1993). La discussion actuelle sur l'appel à témoigner de journalistes et grands reporters spécialistes des situations de guerre auprès des instances judiciaires internationales (Cour pénale internationale) a rouvert le débat sur l'éthique journalistique. S'agit-il d'informer ou de témoigner, au risque de compromettre l'accès de la profession à certains sites et interlocuteurs ?

[28] . Warren C. A. B., Staples W. G., « Fieldwork in Forbidden Terrain : The State, Privatization, and Human Subjects Regulations », *The American Sociologist*, 1989, 20, 3, pp. 263-277. Certains chercheurs aux Etats-Unis commencent à se plaindre des entraves administratives et judiciaires à leur travail d'enquête : contrôle étatique, réglementations bureaucratiques, moralisme des Institutional Review Boards des universités ou des fondations, préoccupées d'échapper aux scandales médiatiques à aux poursuites devant les tribunaux et soucieuses de ne pas perdre le soutien de leurs bailleurs de fonds.

[29] . Mauger G., « Enquêter en milieu populaire », *Genèses*, décembre 1991, 6, pp. 125-143 ; Yohana E., « Relations d'enquête et positions sociales. Une enquête auprès de jeunes d'une cité de banlieue », *Genèses*, septembre 1995, 20, pp. 126-142.

[30] . Goffman E., *Strategic Interaction*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1969 ; Goffman E., *Les cadres de l'expérience*, Paris, Minuit, 1991. Et l'application par Berreman G., *Behind Many Masks : Ethnography and Impression Management in a Himalayan Village*, Ithaca, New York, Cornell University Press, 1962.

[31] . L'évitement d'une politique de la « terre brûlée » est une règle déontologique explicite aux Etats-Unis, où l'une des responsabilités de l'enquêteur les plus fréquemment avancées est de ne pas discréditer la profession et de ne pas compromettre les enquêtes ultérieures. Les « fantômes » des collègues ne cessent de hanter le terrain. Ailleurs, en l'absence de codes et de règles de conduite précis, lorsque le terrain se limite à quelques acteurs soucieux de savoir ce que l'on dit d'eux une fois l'enquête terminée, il n'est pas rare d'être accueilli par une « question piège » sur le lien avec des collègues qui sont intervenus précédemment sur le même site. De la capacité à rester évasif sur des liens éventuels d'amitié ou de collaboration scientifique dépend souvent la qualité de l'accueil, voire l'accès à certaines informations.

[32] . Adler P., Adler P., « Ethical Issues in Self-Censorship : Ethnographic Research on Sensitive Topics », in C. Renzetti, R. Lee (eds), *op. cit.*, 1993, pp. 249-266.

[33] . D'autres questions complètent ces premières interrogations sur la position à tenir vis-à-vis d'acteurs impliqués dans un militantisme, quel qu'en soit la nature : De quel côté sommes-nous ? Devons-nous être de l'un ou l'autre côté ? Y a-t-il moyen de n'être ni d'un côté, ni de l'autre ? Faut-il assumer le statut de porte-parole que les enquêtés

tentent de nous assigner ? Est-on nécessairement en leur faveur du fait que l'on passe sous silence certaines informations les concernant ? Comment gérer les rumeurs de conversion qui ne manquent de circuler lorsque l'on travaille sur des croyants convaincus ?

[34] . Cette stratégie de l'amalgame se redouble de la manipulation de la peur : voir les articles d'A. Roussillon, F. Burgat et O. Roy publiés dans *Esprit*, août-septembre 2001. Ou le scandale provoqué aux Etats-Unis après le 11 septembre 2001 par le livre (rédigé avant le 11 septembre) de M. Kramer, rédacteur en chef de la revue *Middle East Quarterly*, qui dénonce l'incompétence de ses collègues experts du Moyen-Orient : Kramer M., *Ivory Towers on Sand : The Failure of Middle Eastern Studies in America*, Washington D. C., Washington Institute for Near East Policy, 2001. Pour un article de synthèse sur ces débats et une réponse aux accusations d'incompétence : Heydemann S., « Middle East Studies After 9/11. Defending the Discipline », *Journal of Democracy*, juillet 2002, 13, 3, pp. 102-108.

[35] . Siméant J., *La Cause des sans papiers*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998, pp. 457.

[36] . Thorne B., « Political Activist as Participant Observer : Conflicts of Commitment in a Study of the Draft Resistance Movement in the 1960s », in R. M. Emerson (ed.), *Contemporary Field Research*, Boston, Little, Brown, 1983, pp. 216-234.

[37] . Grignon C., Passeron J.-C., *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Seuil, 1989.

[38] . Dans le registre de la dénonciation des années 1970 : Asad T. (ed.), *Anthropology and the Colonial Encounter*, London, Ithaca, 1973 ; Copans J., *Anthropologie et impérialisme*, Paris, Maspéro, 1975 ; Cahiers Jussieu n°2, *Le Mal de voir. Ethnologie et orientalisme*, Paris, 10/18, 1976 ; Said E., *Orientalism*, New York, Vintage Books, 1978. Pour une appréciation plus mesurée : Stocking G. W. (ed.), *Colonial Situations : Essays on the Contextualization of Ethnographic Knowledge*, Madison, University of Wisconsin Press, 1991.

[39] . Saïd E. W., « Representing the Colonized : Anthropology's Interlocutors », *Critical Inquiry*, 1989, 5, pp. 205-225.

[40] . Doughty P., « Crossroad for Anthropology : Human Rights in Latin America », in T. E. Downing, G. Kushner (eds.), Human Rights and Anthropology, Cambridge, Cultural Survival, pp. 43-72.

[41] . Bourgois P., « Confronting Anthropological Ethics : Ethnographic Lessons from Central America », Journal of Peace Research, 1990, 27, pp. 43-54.

[42] . Bourgois P., Ethnicity at Work : Divided Labor on a Central American Banana Plantation, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1989.

[43] . Wacquant L., Corps et âme. Carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur, Marseille, Agone Editeur, Montréal, Comeau et Nadeau, 2001.

[44] . Burawoy M. (ed.), Global Ethnography : Forces, Connections, and Imaginations in a Postmodern World, Berkeley, University of California Press, 2000.

[45] . Wacquant L., « Scrutinizing the Street : Poverty, Morality, and the Pitfalls of Urban Ethnography », American Journal of Sociology, May 2002, 107, 6, à propos de Anderson E., Code of the Street : Decency, Violence, and the Moral Life of the Inner City, New York, Norton, 1999 ; Duneier M., Sidewalk, New York, Farrar, Straus and Giroux, 1999 ; Newman K., No Shame in My Game : The Working Poor in the Inner City, New York, Russell Sage Foundation and Knopf, 1999 ; et les réponses de E. Anderson, « The Ideologically Driven Critique », idem, pp. 1533-1550 et M. Duneier, « What Kind of Combat Sport is Sociology ? », idem, pp. 1551-1576.

[46] . Branche R., La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie 1954-1962, Paris, Gallimard, 2001.

[47] . Starn O., « Missing the Revolution : Anthropologists and the War in Peru », Cultural Anthropology, 1991, 6, pp. 63-91 ; Mayer E., « Peru in Deep Trouble : Mario Vargas Llosa's 'Inquest in the Andes' Reexamined », idem, pp. 466-504.

[48] . Bougarel X., Bosnie. Anatomie d'un conflit, Paris, La Découverte, 1996.

[49] . Povrzanović M., « Ethnography of a War : Croatia 1991-1992 », Anthropology of East Europe Review, War Among the Yugoslavs,

Autumn 1993, 11, 1-2 ; Povrzanović Frykman M., « Identities in War : Embodiments of Violence and Places of Belonging », *Etnologia Europaea*, 1997, 27, pp. 153-162.

[50] . Taussig M., « Culture of Terror : Roger Casement's Putumayo Report and the Explanation of Torture », *Comparative Study of Society and History*, 1984, 26, pp. 467-497.

[51] . Green L., « Living in a State of Fear », in C. Nordstrom, A. Robben (eds.), *Fieldwork Under Fire : Contemporary Studies of Violence and Survival*, Berkeley and Los Angeles, University of California Press, 1995, pp. 105-127.

[52] . Nordstrom C., « War on the Front Lines », in Nordstrom & Robben, op. cit., 1995, pp. 129-153 ; Nordstrom C., *A Different Kind of War Story (Ethnography of Political Violence)*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1997.

[53] . Nordstrom C., « The Backyard Front », in Nordstrom & Martin, op. cit., 1992, pp. 260-273.

[54] . Comaroff J., *Body of Power, Spirit of Resistance : The Culture and History of a South African People*, Chicago, University of Chicago Press, 1985.

[55] . Scott J. C., *Weapons of the Weak : Everyday Forms of Peasant Resistance*, New Haven, Yale University Press, 1987.

[56] . Dans le registre militant : Foucault M., « La fonction politique de l'intellectuel » [nov. 1976] in *Dits et écrits 1976-1979*, vol. 3, Paris, Gallimard, 1994, texte n° 184, pp. 109-114 ou Mauger M., « L'engagement sociologique », *Critique*, 1995, n° 579-580.

[57] . Pour un point de repère sur la reconnaissance de l'expertise sociologique en France dans les années 1960 : Crozier M., « The Cultural Revolution : Notes on the Changes in the Intellectual Climate in France », *Daedalus*, 1964, pp. 514-542. Tout récemment, dans un séminaire EHESS co-organisé en 2001 par P. Urfalino et C. Herzlich, sont intervenus, entre autres, I. Théry sur une typologie des situations d'expertise et F. Chateauraynaud sur les critères épistémiques de l'expertise, P. Lascoumes sur la place des savoirs profanes en sciences sociales et N. Dodier sur vingt ans de recherche médicale sur le sida, Y. Thomas sur l'expertise juridique et A. Bensa et F. Dubet sur

l'expertise politique. Voir aussi : Damamme D. (dir.), « Expertise et engagement politique », Cahiers Politiques, mai 2001, pp. 9-124.

[58] . Sur la situation européenne au tournant des années 1980 : Wagner P., « Les sciences sociales et l'Etat en Europe occidentale continentale : la structuration du discours disciplinaire », Revue internationale des sciences sociales, 1989, 122, pp. 563-589. Sur la situation britannique : Payne G., Cross M. (eds.), *Sociology in Action : Applications and Opportunities for the 1990s*, Londres, Macmillan, 1993.

[59] . Roqueplo P., *Pluies acides : menaces pour l'Europe*, Paris, Economica, 1988 ; *Climats sous surveillance*, Paris, Economica, 1993.

[60] . Ortwin R., « Cultural Styles : Styles of Using Scientific Expertise : A Comparative Framework », in *Science and Public Policy*, June 1995, 22, 3, pp. 147-156. Pour l'application de la notion d'experts à d'autres aires géographiques : Geschiere P., « Witch-doctors et spin-doctors. Le rôle des 'experts' dans la vie politique en Afrique et aux Etats-Unis », in J.-L. Briquet (dir.), « L'économie politique du secret », *Politix*, 2001, n°54, pp. 15-42 (sur les analogies entre les guérisseurs dans la vie politique africaine et les experts en communication publique dans les démocraties occidentales) et Jaffrelot C., « Guru et politique en Inde. Des éminences grises à visage découvert ? », *Ibid.*, pp. 75-94.

[61] . Callon M., Lascoumes P., Barthe Y., *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil, 2001.

[62] . Voir par exemple, sur la crise de l'infection par les prions en Grande-Bretagne : « Retour d'expérience : théorie et pratique », in *Cahiers du GIS Risques collectifs et situations de crise*, 2001, 1 - ce Groupement d'intérêt scientifique est dirigé par Claude Gilbert au CERAT à Grenoble ; ou Barthe Y., Lemieux C., « Les risques collectifs sous le regard des sciences du politique », *Politix*, 1998, n° 44, pp. 7-28.

[63] . De Marchi B., « Social Sciences : Environmental Problems, Policy Decisions and Risk Communication : What Is the Role of the Social Sciences ? », *Science and Public Policy*, June 1995, 22, 3, pp. 157-161.

[64] . Dewey J., *The Public and Its Problems*, New York, Henry Holt and Co, 1927.

[65] . Horlick-Jones T., De Marchi B. (eds.), « Special Issue on Scientific Expertise in Europe », in *Science and Public Policy*, 1995, vol. 22, n°3, pp. 138-207.

[66] . Slovic P., « Perceived Risk, Trust and Democracy », *Risk Analysis*, 1993, 13, 6, pp. 675-682.

[67] . Il ne s'agit pas seulement de conflits d'intérêt personnel, de réputation ou de dominance entre chercheurs, mais de loyauté vis-à-vis d'une école de pensée, d'une thèse idéologique ou d'un programme politique ou de convictions éthiques et civiques.

[68] . Vidich A., Bensman J., « The Springdale Case : Academic Bureaucrats and Sensitive Townspeople », in A. Vidich, J. Bensman, M. Stein (eds.), *Reflections on Community Studies*, op. cit., 1964, pp. 313-349 ; Brettell C. B. (ed), *When They Read What We Write*, Westport, Bergin and Garvey, 1993.

[69] . Sur l'historique de l'usage du terme : Delmas C., « Pour une définition non positiviste de l'expertise (note de travail) », *Cahiers Politiques*, mai 2001, pp. 11-43, qui distingue entre expert spécialiste et expert généraliste.

[70] . Roy O., « Les politologues ont-ils inventé l'islamisme ? », *Esprit*, août-septembre 2001.

[71] . Chargé par Lionel Jospin en 1997 d'une mission sur les modalités d'entrée et de séjour des étrangers en France et sur l'attribution de la nationalité française, P. Weil évoque le « patriotisme » des chercheurs répondant à l'appel du politique et la responsabilité qui pèse sur leurs épaules : Weil P., « Le chercheur et la décision politique », *Critique internationale*, 1998, n°1, pp. 44-53.

[72] . Voir aussi R. Castel, « L'expert mandaté et l'expert instituant », in *CRESAL, Situations d'expertise et socialisation des savoirs*, Saint-Etienne, CRESAL, 1985.

[73] . Einaudi J.-L., *La bataille de Paris. 17 octobre 1961*, Paris, Seuil, 1991.

[74] . Chateauraynaud F., Torny D., *Les sombres précurseurs. Une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*, Paris, Editions de l'Ehess, 1999.

[75] . Trépos J-Y., La sociologie de l'expertise, Paris, PUF, 1996.

[76] . La politique du New Deal de l'administration Roosevelt a été cruciale pour conforter une figure de l'expert aux Etats-Unis, liée au mouvement de leur professionnalisation des sciences sociales, à la montée en puissance de l'enquête statistique et au renforcement des grandes agences fédérales. Pour le cas spécifique du droit : Vauchez A., « Entre droit et sciences sociales. Retour sur l'histoire du mouvement Law and Society », Genèses, décembre 2001, 45, pp. 134-149.

[77] . Parlant de la responsabilité du savoir des anthropologues face aux stratégies de résistance et d'émancipation de leurs « enquêtés », B. Weber, op. cit., pp. 81-82, identifie six secteurs de l'anthropological advocacy : la terre, la santé, la justice, l'éducation, l'économie sociale et l'environnement.

[78] . Les questions abordées dans ce paragraphe seront au cœur d'un prochain numéro de Cultures & Conflits (Faut-il juger les dictateurs ?) portant sur la construction des normes dans l'espace international.

[79] . Voir le numéro spécial « Expertises historiennes », Sociétés contemporaines, 2000, n°39, en particulier l'article introductif : Damamme D., Lavabre M.-C., « Les historiens dans l'espace public », pp. 5-21. Sur le rôle des historiens allemands dans l'expérience nazie : Schöttler P., Geschichtschreibung als Legitimationswissenschaft 1918-1945, Francfort, Suhrkamp, 1998.

[80] . Brayard F (dir.), Le Génocide des Juifs entre procès et histoire 1943-2000, Bruxelles, Editions Complexe, 2000 (notamment Brayard F., « Juges et historiens. Sur un segment et deux triangles » ; Rousso H., « Juger le passé ? Justice et histoire en France », Prost A., « L'historien, le juge, le témoin et l'accusé »).

[81] . Duclert V., L'Affaire Dreyfus, Paris, La Découverte, 1994.

[82] . Brayard F., Kotek J., La négation de la Shoa, un phénomène de falsification historique. Histoire et mise en perspectives, Bruxelles, Complexe, 1998.

[83] . Rémond R. et al., Paul Touvier et l'Eglise, Paris, Fayard, 1992.

[84] . Ribemont T., « Le procès Papon : un cas d'expertise historique ? », Cahiers Politiques, mai 2001, pp. 73-94.

[85] . On peut renvoyer à la démarche exemplaire de C. Ginzburg, *Le juge et l'historien. Considérations en marge du procès Sofri* [1991], Lagrasse, Verdier, 1997.

[86] . Rouso H., Conan E., *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Paris, Gallimard, 1996 ; Rouso H., *Vichy. L'événement, la mémoire, l'histoire*, Paris, Gallimard, 2001.

[87] . Pour son aspect fondateur dans l'historiographie du gouvernement de Vichy et le rôle de son auteur dans le procès Papon, on consultera R. Paxton, *Vichy France : Old Guard and New Order 1940-1944*, New York, Columbia University Press, 1972 et Marrus M., Paxton R., *Vichy France and the Jews*, New York, Schocken Books, 1983.

[88] . Voir les travaux de Benjamin Stora sur la guerre d'Algérie, en particulier *La gangrène et l'oubli. La mémoire de la guerre d'Algérie*, Paris, La Découverte, 1991.

[89] . A la différence de nombreux auteurs d'histoire contemporaine (J.-P. Azema, R. Paxton, R. Rémond) : Rouso H., *La hantise du passé*, Paris, Textuel, 1998. Voir aussi la controverse Rouso-Noiriel autour du livre de G. Noiriel, *Les origines républicaines de Vichy*, Paris, Hachette, 1999.

[90] . Thomas Y., « La vérité, le temps, le juge et l'historien », *Le Débat*, 1998, 102, dossier Vérité judiciaire, vérité historique.

[91] . Dans un petit texte, « L'histoire du temps présent, vingt ans après », H. Rouso se place sous l'autorité de L. Febvre, « Avant-Propos », *Cahiers d'histoire de la guerre*, janv. 1949, pp. 1-3 : « Le Comité français d'Histoire de la Guerre veut servir modestement, patiemment, laborieusement la vérité, en aidant les travailleurs à l'établir, et donc à renverser le Babel de mensonges, d'inventions, de vérités doubles ou triples qui empêchent de voir clair dans les événements ». « Faire en toute conscience sa besogne d'historiens professionnels » tout en travaillant à « l'éducation du sens critique » et en remédiant à la « défaite de l'intelligence ».

[92] . En France, on citera, parmi d'autres, la Commission Matteoli sur l'aryanisation en France ou les commissions sur les banques, les musées nationaux ou le « fichier juif ».

[93] . La création de la revue *Applied Anthropology* date de 1941. Elle est dirigée à l'époque par des proches de W. Lloyd Warner, Conrad Arensberg et Elliott Chapple, qui passent le témoin en 1948 à William F. Whyte, l'auteur de *Street Corner Society*.

[94] . Whyte W. F., *Learning From the Field : A Guide From Experience*, Beverly Hills, Sage, 1984.

[95] . Wright R., « Anthropological Presuppositions of Indigenous Advocacy », *Annual Review of Anthropology*, 1988, 17, pp. 365-390.

[96] . D'Andrade R., Scheper-Hughes N., « Objectivity and Militancy : A Debate (1. Moral Models in Anthropology ; 2. The Primacy of the Ethical) », *Current Anthropology*, June 1995, 36, 3, pp. 399-440.

[97] . Scheper-Hughes N. (ed.), *Child Survival : Anthropological Perspectives on the Treatment and Maltreatment of Children*, D. Reidl, *Culture, Illness, and Healing Series*, 1987 et Scheper-Hughes N., Sargent C. (eds.), *Small Wars : The Cultural Politics of Childhood*, University of California Press, 1998.

[98] . Scheper-Hughes N., *Death Without Weeping : The Violence of Everyday Life in Brazil*, Berkeley, Los Angeles, University of California Press, 1992.

[99] . Barth F., « On Responsibility and Humanity : Calling a Colleague to Account », *Current Anthropology*, 1974, 5, 1, pp. 99-102.

[100] . Tierney P., *Darkness in El Dorado : How Scientists and Journalists Devastated the Amazon*, New York/London, Norton, 2001.

[101] . Albert B., « Situation ethnographique et mouvements ethniques. Réflexions sur le terrain post-malinowskien », in Agier M. (ed.), *Anthropologues en dangers*, op. cit., 1997, pp. 75-88.

[102] . Moizo B., « L'anthropologie aboriginaliste : de l'application à la fiction », in M. Agier (dir.), op. cit., pp. 65-74, ici p. 65.

[103] . Voir le recensement par L. Tanguy des missions sur l'éducation et l'enseignement en France : Tanguy L., « Le sociologue et l'expert : une analyse de cas », *Sociologie du travail*, 1995, n°3, pp. 457-477.

[104] . Les modifications de l'approche du développement par la Banque mondiale dans les années 1980 dix en sont un exemple : les

ONG, devenues des alliées, adoptent le discours du développement durable.

[105] . Guilhot N., « Les professionnels de la démocratie : Logiques militantes et logiques savantes dans le nouvel internationalisme américain », in Actes de la recherche en sciences sociales, septembre 2001, 139, pp. 53-65, ici p. 59.

[106] . Bigo D., « Grands débats dans un Petit Monde. Les débats en relations internationales et leur lien avec le monde de la sécurité », Cultures & Conflits, 19/20, Paris, L'Harmattan, 1995, pp. 7-48, ici p. 10.

[107] . Sur les « communautés épistémiques » : Haas P., « Introduction », International Organization, 1992, 49, 1 et Haas P., When Knowledge is Power, Berkeley, University of California Press, 1990.

[108] . Goldstein J., Keohane R. O., Ideas and Foreign Policy : Beliefs, Institutions, and Political Change, Ithaca/New York, Cornell University Press, 1993.

[109] . Ailleurs que dans le champ de la sécurité, les agences gouvernementales, les fondations, les think tanks et les organisations internationales ont loué les services de Henry Kissinger, Joseph Nye, David Mitran, John Ruggie ou Francis Fukuyama.

[110] . G. Condominas dénonce très tôt les chercheurs qui travaillent comme informateurs de l'anti-guérilla en Asie du Sud-Est : Condominas G., « Ethics and Comfort : An Ethnographer's View of his Profession », Distinguished Lecture 1972 de l'AAA, publié dans Annual Report of the American Anthropological Association, April 1973, pp. 1-17.

[111] . Berreman G., « Academic Colonialism : Not So Innocent Abroad », in T. Weaver (ed.), To See Ourselves : Anthropology and Modern Social Issues, Glenview, IL, Scott, Foresman, 1973, pp. 152-156.

[112] . Horowitz I. (ed.), The Rise and the Fall of Project Camelot : Studies in the Relationship Between Social Science and Practical Politics, Cambridge, MIT Press, 1967.

[113] . Wolf E., « American Anthropologists and American Society », in D. Hymes (ed.), *Reinventing Anthropology*, New York, Pantheon, 1972, pp. 251-263.

[114] . Kensington Office of the American Institutes for Research, *Minority Groups in North Vietnam, Ethnographic Study Series*, Washington DC, US Government Printing Office, 1972.

[115] . Les Area Studies avaient une vocation presque explicitement stratégique.